

CONSEIL MUNICIPAL

«Sauvez l'Echelette» **L'Exécutif prend acte du dépôt de la pétition**

Déposée à la chancellerie le 6 février dernier, la pétition «Sauvez l'Echelette» a été traitée par le Conseil municipal dans sa séance du 18 février, conformément au règlement d'organisation de la commune.

L'Exécutif a pris acte de la vision des pétitionnaires qui prônent une «conception cohérente de valorisation et de préservation de la région des Bugnenets-Savagnières». Il relève à ce sujet qu'il y veille aujourd'hui déjà en collaboration, entre autres, avec le Parc régional Chasseral.

Concernant la centrale éolienne des Quatre-Bornes et la renonciation à la construction de toute installation industrielle de grande échelle, le Conseil municipal insiste sur le fait que ce point dépend des plans d'aménagement locaux et du plan directeur cantonal. Le territoire de la commune de Saint-Imier n'étant pas concerné par ce projet, l'Exécutif imérien ne souhaite pas s'ingérer dans un dossier qui n'est clairement pas de sa compétence. Il a par conséquent décidé de ne pas entrer en matière sur le fond.

Ramassage du papier ce samedi

Ce samedi 22 février en matinée, les juniors du Team Erguël sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés.

(cm)

Saint-Imier, le 20 février 2020